

DES INTERETS GEOPOLITIQUES AUX CONFLITS CULTURELS ET LINGUISTIQUES : ENJEUX DE DOMINATION ET DE LIBERATION DE L'AFRIQUE

Jean de Dieu OLOWA

Département de Langues et Cultures Camerounaises (ENS-Université de Maroua, Cameroun)
olowajeandedieu@yahoo.fr

*The biggest weapon wielded and actually daily unleashed by imperialism is the cultural bomb. The effect of a cultural bomb is to annihilate a people's belief in their names, in their languages, in their environment, in their heritage of struggle, in their capacities and ultimately in themselves.
Ngugi (1986 :63)*

Résumé

Cette étude a pour objectif d'interroger les rapports entre les entités étatiques pour déterminer les jeux d'influence ou les enjeux d'émancipation à travers une plus grande affirmation de l'identité culturelle et linguistique de l'Afrique en Afrique et dans le concert des nations. Dans ce sens, ce travail examine le contexte géopolitique actuel marqué par des changements de régime, la résurgence de la verve panafricaniste et des dissensus profonds avec la France. Pour ce faire, nous passons en revue des discours d'hommes politiques, des politiques linguistiques et éducatives. Notre analyse démontre que les enjeux des rapports entre États, notamment africains et français, sont résolument calqués sur le modèle d'une prolongation des rapports de domination, de minoration ou de subordination culturelle et linguistique qu'il est important de briser pour assurer l'érection d'une véritable nation qui s'accompagne de la construction d'une identité symbolique portée par les schèmes culturels et linguistiques endogènes. Le paradigme de la linguistique du développement entrevue par Robillard (1989), renforcée par Tourneux (2008), formalisée par Métangmo-Tatou (2019), et qui considère qu'aucun projet de développement ne peut faire l'économie d'un ancrage dans les réalités linguistiques et culturelles endogènes, constitue la matrice théorique de notre argumentation.

Mots-clés : Afrique, émancipation, identité, politique, langues

Keys words : Africa, self-determination, identity, policy, languages

Introduction

L'actualité géopolitique la plus marquante de l'année 2022-2023 se rapporte au chapelet de coups d'état en Afrique, notamment au sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) et dernièrement en Afrique Centrale (Gabon), putschs ayant tous bénéficié d'un soutien populaire. Ces prises de pouvoir sans effusion de sang – ce qui change des habituels coups de force jusqu'ici observés en Afrique- si elles ont été d'une grande conséquence en entraînant

la liesse chez les populations du sahel, furent, autant dans le discours que par les dispositions prises par les nouvelles autorités, révélatrices de profonds dissensus avec l'ancien colon, notamment la France, et d'une forte velléité de pleine émancipation. Dès lors, le conflit diplomatique durablement observé entre l'ancienne puissance coloniale et ses ex colonies a démontré que les débats et agissements géopolitiques se sont déportés sur des luttes identitaires démontrant que la dynamique politique est essentiellement ancrée dans la recherche d'une autodétermination politique portant de manière tacite les accents d'une querelle culturelle et linguistique. Quels enjeux géopolitiques sous-tendent la dynamique d'usage des référents culturels et linguistiques entre les États africains et les anciens pays colonisateurs ? En quoi la prise en compte des entités culturelles et linguistiques constituent-ils des indices de lecture de l'évolution des relations de domination/libération de l'Afrique ? En nous inscrivant, d'un point de vue épistémologique, dans les paradigmes de la sociolinguistique (Calvet, 1996) et de la linguistique du développement (Métangmo-Tatou, 2019), nous examinerons comment la détermination des choix en matière des langues, des cultures et leurs rapports dans la société régule les relations complexes entre l'Occident et l'Afrique. Après avoir présenté le contexte global du panafricanisme, l'évolution de quelques politiques linguistiques ou culturelles en Afrique sera examinée. Une analyse des enjeux de la toponymie des grandes villes africaines sera ensuite faite. En dernier lieu, la section suggère des pistes de renforcement des schèmes culturels.

1. Panafricanisme : émancipation, revalorisation et affirmation de soi

« Un peuple qui n'assume pas sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort. » c'est par ces mots que Thomas Sankara, anti-impérialiste, anti-capitaliste, marque la nécessité impérieuse pour les Africains de s'engager dans le combat déterminant de leur sort, le seul qui ne peut être mené par procuration par les autres ni conduit à travers des chemins détournés. De fait, il appelle à lever le voile des formules convenues et affectées de la diplomatie. Cette attitude « tranchée », que le Président français d'alors, François Mitterrand, a reproché au révolutionnaire Burkinabè dans sa prise de parole à l'occasion d'un dîner, lors de sa visite à Ouagadougou le 17 novembre 1986, est pourtant celle qui a marqué d'autres grands héros africains, Patrice Emery Lumumba dissout dans la soude, Félix Moumié empoisonné au thallium par les services secrets français à Genève, et Robert Um Nyobè abattu d'une balle dans le dos par la France. Ces grandes figures ont en commun d'avoir réclamé une complète indépendances des États africains et un commun tragique destin à défaut de se voir éjectés du fauteuil présidentiel par un coup de force et jetés en prison ou contraints à l'exil parce que trop gênants. Cheikh Anta Diop (1955 et 1981) démontre sur le plan scientifique que le combat est proprement civilisationnel pour repenser la renaissance africaine. Nous rappelons, pour en démontrer la pertinence, qu'en 1920, Gandhi fit du rouet un des grands symboles de lutte pour l'indépendance, donnant ainsi une connotation culturelle et identitaire

au combat contre l'hégémonisme britannique. Avant cette initiative du *Mahatma*, Tilak, autre grande figure du nationalisme indien, avait admirablement réussi à concilier la religiosité ambiante aux revendications autonomistes en promouvant la production locale et les institutions d'enseignement traditionnels. Notons que Gandhi, de même que Tilak, rejetèrent une totale occidentalisation linguistique, culturelle, économique, etc. de leur pays comme voie de salut (Deliège, 2008). L'on peut comprendre aisément, en revenant au sujet africain qui nous intéresse, que, dans des conditions similaires, Thomas Sankara exige, dans le but de soutenir l'économie locale portée par les femmes, par fierté nationale et par rejet du colonialisme/néocolonialisme, que tous les fonctionnaires arborent le « Faso Danfani » en lieu et place des produits manufacturés importés. En même temps, le CNR (Conseil National de la Révolution) ouvre à Ouagadougou un restaurant « Yidgri » qui propose de la gastronomie traditionnelle. Il est facile de lire l'expression la plus claire de ce refus de l'aliénation et de la subordination dans le discours prononcé par Sankara le 29 juillet 1987 à la 25^{ème} conférence des pays membres de l'OUA, exactement 75 jours avant son assassinat : « Le Burkina Faso est venu vous exposer ici la cotonnade, produite au Burkina Faso, tissée au Burkina Faso, cousue au Burkina Faso pour habiller les Burkinabés. Ma délégation et moi-même, nous sommes habillés par nos tisserands, nos paysans. Il n'y a pas un seul fil qui vienne d'Europe ou d'Amérique. Je ne fais pas de défilé de mode mais je voudrais simplement dire que nous devons accepter de vivre africain. C'est la seule façon de vivre libre et de vivre digne. »

2. De la redéfinition des politiques linguistiques

Les deux anciennes plus grandes puissances coloniales, la France et l'Angleterre, ont eu, du moins dans les débuts, des mesures de gestion des langues assez différentes dans leurs colonies respectives. Les politiques linguistiques sont généralement liées au modèle d'administration adopté. Dans cette section, nous appuierons principalement nos analyses sur le cas du Cameroun d'abord pour la richesse linguistique – nous récusons l'expression « complexité linguistique » derrière laquelle l'on peut entendre l'excuse de la division- qui le caractérise, ensuite pour son bilinguisme officiel et pour le retard relatif en termes de management des langues. La France a ainsi fait montre d'une administration marquée par un dirigisme prégnant et révélateur de la volonté d'assimilation des peuples africains. Le beau mot de la « civilisation » en était le prétexte facile. Selon Stumpf (1979), le Gouverneur Général de l'Afrique Équatoriale Française Victor Augagneur décrète l'interdiction des langues locales en 1920 au Cameroun, par exemple. Un an plus tard, un arrêté de l'administrateur français d'alors Aymerich au Cameroun stipule : « [...] Nulle école ne peut fonctionner si l'enseignement n'y est donné en français. Cette disposition n'a pas besoin de justification. Entre les indigènes et nous, n'existera un lien solide que par l'initiation des indigènes à notre langue. » Il faut relever pour le souligner que c'est une chose curieuse qu'un territoire sous mandat, puis sous tutelle

et dont le statut particulier annonce à court ou à moyen terme l'émancipation ait subi une administration aussi étroite. Composé en 1928 et officiellement adopté en 1958, l'hymne national du Cameroun a gardé jusqu'à une décennie après les indépendances les lexies « barbarie », « sauvagerie » qui ont toujours nourri la rhétorique colonialiste. Ces mots ne sont retirés qu'en 1970.

Des analyses fondées sur les données de ce chant emblématique du patriotisme camerounais ont été depuis lors abondamment opérées. Nug Bissohong (2009), en proposant qu'il soit réécrit, démontre que dans sa substance comme dans sa déclinaison esthétique ce chant se place sous le signe d'une mimesis francophile. Nug Bissohong parle entre autres de « nationalisme en tutelle », d' « écriture étrangement idolâtrique », de « stérilité de l'intertexte idéologique et critique » (L'Algérie, une autre ancienne colonie française dont l'accession à l'indépendance fut particulièrement sanglante et relativement tardive, conserve des rapports plus ou moins difficiles avec la France et l'écriture de son hymne national, chant guerrier, comporte un accent fortement vindicatif. En mai 2023, un décret du Président Abdelmadjid Tebboune a réintroduit un couplet satirique anti-français dans l'hymne national algérien *Kassaman* : « O France ! Le temps des palabres est révolu. Nous l'avons clos comme on ferme un livre. O France ! voici venu le jour où il te faut rendre des comptes. Prépare-toi ! voici notre réponse. Le verdict, notre révolution le rendra. Car nous avons décidé que l'Algérie vivra. Soyez-en témoin ! ». Cette réintroduction est perçue comme un coup d'âne à la France dans un contexte diplomatique difficile pour cette dernière en sachant que l'Algérie fonde une nouvelle politique éducative poussée vers l'arabisation, la valorisation de l'anglais et une réduction des horaires d'enseignement du français). Une telle réflexion sur un chant politique sans ancrage géo-identitaire représente « la possibilité concrète au Cameroun de passer du statut 'd'objet politique' à celui de 'sujet politique » (Ngoumgang Tahadoum, 2021 :60). Au final, en relevant les arguments relevés par les auteurs sus-cités et en considérant les analyses comparatives faites sur les deux versions française et anglaise- la version anglaise ne dit point ce que dit sa contrepartie française- Nug Bissohong (2009), dans une posture de critique littéraire, révèle l'existence d'un conflit ethnolinguistique. Ce constat est d'autant plus alarmant que l'écartement des langues africaines est plus que courant dans la composition de ces chants patriotiques. Quelle peut en être la raison ?

Longtemps, et ce depuis les premiers instants de l'indépendance, sous le prétexte de l'évitement de la fragilisation des jeunes nations, les premiers leaders africains ont opté pour une solution exogène, le choix d'une langue occidentale, pour construire paradoxalement l'idée de l'unité nationale. Si l'on peut effectivement conclure avec Echu (2003) que, dans ce cas, la politique de construction de l'identité culturelle et linguistique du Cameroun a ainsi lamentablement échoué, on peut, à tout le moins, aussi indiquer que c'est sur des considérations linguistiques exogènes, notamment à travers les termes « francophones » et « anglophones », que la « crise anglophone » - une autre expression toute aussi problématique - que se situe le nœud des

revendications sécessionnistes au Cameroun. Afane (2020), en analysant d'un point de vue sociologique les implicatures entre l'État, la gouvernance et l'identité en Afrique, rapporte que c'est par une stratégie de « sauvagisation » opérée par les pouvoirs coloniaux que l'Afrique est maintenue sous la coupe d'une certaine influence géopolitique : « Elle [l'origine coloniale] présente l'Afrique comme un assemblage disparate de « tribus », naturellement hostiles les unes envers les autres. Elle met l'accent sur l'univers étroit et primitif que porterait l'ordre tribal qu'il faudrait faire voler en éclat pour rendre possible l'intégration nationale et le développement. » (Afane, 2020 :123).

Des pays tels que le Burundi, le Botswana, le Burkina Faso, les Comores, l'Eswatini, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, le Madagascar, le Malawi, le Rwanda, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud se sont fortement ancrés dans le répertoire linguistique endogène pour imprégner leur hymne de façon à ce qu'il soit représentatif des réalités identitaires nationales. Ce marquage symbolique de la construction et du développement de tout pays ou continent est toujours porté par la langue. Les enjeux (géo)politiques, économiques sont tels que l'Union Africaine a identifié des langues transfrontalières comme langues de travail. L'inscription des schèmes culturels et linguistiques locaux est un tel élément important du *soft power* que le Nigeria, à travers un texte signé du Conseil National de régulation de la publicité le 22 août 2022, interdit le recours aux voix off étrangères pour valoriser le savoir-faire local et stimuler le développement inclusif. En outre, l'éviction du français de son statut de langue officielle au Mali dans sa nouvelle Constitution promulguée en 2023 s'offre comme un cadran de lecture du détachement de ce pays du giron français. La langue française est rétrogradée au rang de langue de travail – potentiellement en concurrence avec d'autres langues - alors que, empruntant le chemin inverse, de nombreuses langues locales sont érigées au statut de langues officielles. En bref, Les intérêts de chaque nation ne peuvent être dits et défendus que dans la première langue dans laquelle les habitants pensent (Anta Diop, 1955 et 1981), et l'évolution des situations géopolitiques internationales se calquent sur la gestion des politiques culturelles et linguistiques.

3. La toponymie de la domination

Le 23 septembre 2023, dans un discours prononcé à l'occasion de la 78^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'ONU, le ministre de la Fonction Publique du Burkina Faso, Bassolma Bazié, a tenu ces propos en direction des leaders africains pour dire le larbinisme qui les a conduits à mettre sous le boisseau leur africanité : « (...) Quelle est notre part de responsabilité en tant que dirigeants africains ? N'est-ce pas nous, dirigeants africains, qui prêtons le flanc pour qu'on nous piétine ? En effet, nous avons abandonné notre identité pour ne rien être. Nos noms ont disparu pour faire place à d'autres noms importés et qui ne collent pas à notre réalité. Il faut reconquérir notre culture. Nous avons singé en copiant l'Occident la monogamie. Voilà qu'aujourd'hui

on veut nous faire croire que des contre-valeurs, des attitudes contre-nature relèvent du ressort de la liberté. »

Cette déclaration, si elle peut s'expérimenter sur un mimétisme des modèles politique, économique, etc., se traduit hélas aussi dans la lecture de la carte toponymique de nombre de pays. Or, comme nous le savons, à la suite de ce qu'affirme Assoumou, « le nom est un pouvoir », « il [le nom] dénote ainsi une donnée historique de par les repères cruciaux qu'il indique. L'histoire d'un individu, d'une famille, d'un peuple peut être reconstituée à travers son circuit onomastique » (Mairama, 2021 :08). Les valeurs symbolique, référentielle et pathémique traduites dans l'acte de nomination sont sapées lorsqu'il y a une « importation », une imposition ou un choix passif qui s'inscrit volontairement ou pas dans la préservation d'un « parfum colonial ». Est-ce bien sérieusement que l'on peut envisager que les grandes villes, les plus grandes rues, les plus beaux boulevards, les quartiers les plus coquets, les carrefours les plus célèbres, les monuments les plus connus et même les pays eux-mêmes portent des noms dont la connotation culturelle n'a aucune portée identitaire ? Trouve-t-on en Europe ou en Asie de telles incongruités ? Aussi, pourquoi ce qui ne passe point ailleurs est-il allègrement chanté en Afrique où l'on semble, esprit lobotomisé, trouver les prénoms et les noms de lieux d'une plus belle consonnance quand ils sont colorés d'exotisme occidental ? Pourquoi ces noms, souvent à la gloire d'anciens bourreaux, de héros occidentaux, de missionnaires zélés ou même d'aventuriers européens ou attribués par ces derniers sont-ils légion ? L'expression « peuples grands enfants dormant sous la tutelle, à l'abri des soucis, des dangers, à l'abri d'eux-mêmes, absents de leur destin », empruntée à l'historien et poète Mveng (1996) résume à suffisance les politiques tantôt assimilatrices tantôt paternalistes dont la plus grave conséquence est l'intériorisation de l'infériorité congénitale des langues et cultures africaines en drainant d'innombrables imaginaires négatifs.

Le nom porte les marques profondes de l'histoire passée, les espérances du futur et les traits définitoires de l'identité ; c'est le premier acte d'émancipation pour une entité nationale. Par souci d'une réconciliation avec un passé précoloniale dont l'occultation, la troncation ou l'effacement a servi les desseins colonialistes, plusieurs pays ont choisi de changer de nom à leur accession à l'indépendance. Ces choix onomastiques s'inscrivent dans la volonté de marquer la fin de la colonisation. Sur le plan symbolique, ils s'alignent dans une dialectique domination-libération. Au travers de nouveaux noms, les États africains assurent un nouveau marketing culturel et politique en opposition avec l'image douloureuse de l'oppression coloniale. Ainsi, quelques pays ont été rebaptisés : le *Gold Coast* est (re)devenu Ghana (le nom *Gold Coast*, comme Côte d'Ivoire, traduit dans son sens la cupidité qui a conduit à la présence coloniale plus que l'expression des réalités sociologiques, politiques, géographiques, etc.), le Burkina Faso a remplacé la Haute-Volta (il s'agit d'un mot composé constitué du mot « burkina » en moore qui signifie intégrité et du mot dioula « faso » qui veut dire territoire). Moilim (2007) rapporte que Sankara, en instigant ce changement de nom,

voulait redonner à sa nation une dignité en l'appelant « pays des hommes intègres ».

L'examen panoramique de la toponymie de nombre de grandes capitales révèle un moins grand souci de réappropriation. Si pour la plupart d'entre elles, ces zones citadines représentaient des lieux d'habitation « blanche » et des lieux du pouvoir colonial, le changement de paradigme politique devrait entraîner par un souci d'ancrage ou de recadrage culturel – ces villes existaient avant l'implantation des colons- une revisite du circuit onomastique. Ainsi, le 3 mai 1966, il est décidé que Léopoldville, Elisabethville, Coquilhatville, Stanleyville et Banningville s'appelleront dorénavant Kinshasa, Lumumbashi, Mbandaka, Kisangani et Bandundu en République Démocratique du Congo. Le discours prononcé par Lumumba en 1960, à l'occasion de la passation de pouvoir après l'indépendance, s'intègre dans le principe de la mémoire collective et déjà dans l'idée de la restauration de la dignité du peuple congolais : « Nous avons connu les ironies, les insultes [...] parce que nous étions des nègres. » La ville sénégalaise Saint-Louis a dorénavant un nom local « Ndar » dont l'usage se généralise. Les vestiges toponymiques de la colonisation restent cependant prégnants tant il est vrai que l'on continue encore à entendre des noms tels que Franceville, Port-Gentil, Libreville au Gabon, Bingerville, San Pedro en Côte d'Ivoire et Pointe-Noire, Brazzaville en République du Congo. Le sujet n'est point nouveau ; en 1978, l'écrivain Sembène Ousmane décriait aussi l'ambivalence de la présence des symboles criards de la colonisation et l'idée de la construction dans l'imaginaire public d'une nation avec ses héros et la reconquête de la dignité nationale dans une lettre ouverte au président Léopold Sédar Senghor : « N'est-ce pas une provocation, un délit, une atteinte à la dignité morale de notre histoire nationale que de chanter l'hymne de Lat Joor sous le socle de la statue de Faïdherbe ? Pourquoi, depuis des années que nous sommes indépendants, à Saint-Louis, Kaolack, Thiès, Ziguinchor, Rufisque, Dakar, etc., nos rues, nos artères, nos boulevards, nos avenues, nos places portent-ils encore des noms de colonialistes anciens et nouveaux ? Notre pays n'a-t-il pas donné des femmes et des hommes qui méritent l'honneur d'occuper les frontons de nos lycées, collèges, théâtres, universités, rues et avenues, etc. ? »

Ces interrogations de Sembène permettent d'envisager la toponymie des villes africaines en termes de « géographie de pouvoir », selon l'expression que nous empruntons à Raffestin (1980). Ce théoricien apporte un enrichissement important à la géographie politique en démontrant, par exemple, que les relations de pouvoir se construisent aussi sur la manipulation des codes, d'éléments linguistiques et sémiologiques. À Yaoundé au Cameroun, il existe un lycée, l'un des plus grands de la capitale, qui porte le nom du Général Philippe Leclerc en plus d'une statue qui l'honore à Douala. La statue de ce militaire, dont peu ou prou de Camerounais seraient en mesure de vous citer les bienfaits, représente la marque la plus ostentatoire de la domination sanglante française. Sa statue polémique a été plusieurs fois vandalisée, décapitée, renversée par un activiste du nom d'André Blaise Essama. À chaque fois, la statue a été restaurée par les

autorités alors même que des héros nationaux n'ont pas l'honneur d'un hommage national. L'on peut sérieusement interroger l'intérêt géopolitique de la persistance de l'État à vouloir maintenir cette statue polémique pourtant vandalisée plus d'une vingtaine de fois. Il s'agit d'une interrogation d'autant plus logique qu'en même temps, en Allemagne, pour une raison stratégique bien connue, une place a été baptisé du nom du premier nationaliste camerounais Rudolf Dualla Manga Bell dans la ville d'Aalen en 2023 et plus tôt en 2022 dans la ville d'Ulm. Pour être précis, il s'agit de la substitution du nom de l'explorateur allemand Gustav Nachtigal. Rebaptiser une rue occidentale du nom d'un martyr d'un ancien territoire dominé est d'une grande portée diplomatique : assumer un lourd passé colonial en reconnaissant les injustices qui y ont été commises. Le symbole traduit une volonté de réconciliation entre l'Allemagne et le Cameroun pour (r)établir des relations apaisées sans prétention d'hégémonie. Combien de rues, d'universités, de statues, de places, d'écoles, etc., rendent un hommage juste à l'identité ou à des héros et personnalités africaines en France ? Sous quel label les héros africains sont-ils classés et sont-ils autant reconnus et chantés chez eux qu'ailleurs ?

4. Désoccidentalisation et renforcement des schèmes culturels en Afrique francophone

Les politiques culturelles et éducatives en Afrique francophone ont été rédigées avec trop d'égards pour les langues et les pratiques culturelles empruntées. Cette obséquiosité longtemps maintenue et accompagnée d'un mépris ou d'un rejet ou d'une omission voulue des réalités endogènes par les autorités officielles trouvait paradoxalement sa justification dans l'idée que les codes linguistiques occidentaux constituaient, à l'opposé de l'usage des nombreux idiomes africains, un point de consensus. Quelle idée ! Quelle gageure ! On doit à cette politique entretenue jusqu'à date récente l'ancrage profond d'un imaginaire négatif dans l'inconscient collectif qui identifie alors les langues africaines comme des « patois » ou des « dialectes » (Daouaga, 2016). D'un point de vue diplomatique, il est important de préciser que le dynamisme et le marketing culturel constituent des éléments de *soft power*. Dans ce cadre, il importe de comprendre que l'installation des centres culturels étrangers dans les territoires africains ne répond que d'une volonté d'influence et souvent d'hégémonie. Dans le contexte des tensions entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso avec la France, les directions générales des affaires culturelles (DRAC) annonce, dans un mail du 14 septembre 2023, la suspension de la coopération culturelle avec ces trois pays du sahel. Ce courrier dicte l'interdiction de circulation des artistes originaires de cette partie de l'Afrique en contradiction totale avec la politique africaine définie par Macron dans son discours du 27 février 2023 : « L'objectif que nous devons poursuivre est d'avoir [...] une politique qui associe pleinement les entrepreneuses et entrepreneurs, les innovateurs, les sportifs, les artistes, les scientifiques (et) qui a vocation à ne pas être simplement du gouvernement à gouvernement, mais qui doit pleinement

assumer de traiter avec la société civile des différents pays d'Afrique. » Cette suspension, proche d'un chantage à peine voilé, rejoint alors la politique de musèlement culturelle antérieurement appliquée dans les colonies.

La mesure de suspension de ces artistes africains, même si elle émeut les acteurs français de la culture, montre que la promotion de la culture ne procède que d'un calcul politique ; aux Africains donc de repenser ou de construire de véritables circuits de diffusion des industries culturelles. Le Nigéria, par exemple, a développé un véritable marché intérieur de consommation. Le renforcement des schèmes culturels y est fortement appuyé par la priorisation des modèles endogènes dans la publicité, dans la musique, dans le cinéma, etc.

L'édition constitue un autre moyen de diplomatie *soft power* par lequel le contrôle et l'influence sont opérés en Afrique francophone. Comment comprendre que la valeur d'un écrivain africain ne se déduise, pour une large part, que par la reconnaissance préalable des structures occidentales, notamment les maisons d'édition, les prix et les distinctions ? Il semble que l'on se retrouve encore dans un cas de figure de ce que le sociologue Afane (2020) appelle la « sauvagisation » de l'Africain qui correspond au cadre des représentations qu'ont les Occidentaux vis-à-vis des Africains ou de l'inculcation d'une idéologie occidentale sous-jacente. On parlera, selon Steemers (2012), de « (néo)colonialisme littéraire ». Peut-on juger d'un bon cheval sur les critères d'appréciation d'un coq ? L'absence de véritables structures d'accompagnement et de promotion des acteurs de la culture est l'une des grandes raisons de leur enrôlement et de leur adoubement par les sirènes venues d'ailleurs. Ce qui est valable en politique l'est aussi dans le domaine de la culture : adouber un homme politique africain c'est s'assurer d'en faire son « agent » ; primer des écrivains africains c'est, dans une certaine mesure, « fabriquer » des intellectuels- qui ne définissent, pour beaucoup d'entre eux, leur intellectualité que par rapport aux Occidentaux-sous contrôle. L'on sait, par exemple, le reproche que fit Mongo Beti à Camara Laye de faire une simple description fantasmagorique de son enfance en faisant une totale abstraction des abus de la colonisation. L'on sait aussi la plume anticolonialiste, peu conciliante de Mongo Beti. Enfin, l'on sait que c'est à Camara Laye qu'alla la préférence des Occidentaux. Steemers parle, en ce qui concerne Camara Laye, d'un « parrainage des 'nègres blancs' ».

La pratique reste courante d'autant plus que primer une œuvre induit des enjeux autant politique, économique que culturel. Les exemples les plus récents sont les prix attribués à la Camerounaise Djaili Amadou Amal et au Sénégalais Mohamed Mbougar Sarr qui reçurent respectivement le Prix Goncourt des lycées en 2020 et le Prix Goncourt 2021. Sans nier tout mérite à ces auteurs – il ne s'agit pas de faire leur procès- il faut relever que leurs productions respectives alimentent et renforcent, pour le cas de Djaili dans *Munyal*, l'idée très occidentale d'une société africaine très patriarcale, rétrograde, inégalitaire, superstitieuse, etc., toute chose qui fournit des munitions supplémentaires pour tirer sur les coutumes, habitudes, pratiques

culturelles africaines et partant sur les Africains eux-mêmes. Quant à *La plus secrète mémoire des hommes* de Mbougar Sarr, elle s'inscrit dans l'évocation – certains lui reprochent d'en faire la promotion- de l'homosexualité, pourtant perçue comme une anti-valeur en Afrique. L'on peut logiquement s'interroger : est-ce à l'Occident de décerner le label de la démocratie, de la liberté et de la moralité aux actes, pratiques et modes de vie, etc. ? Abdourahmane Diouf, homme politique sénégalais, fait cette déclaration le 18 mars 2023 :

« Si dans un mois, il y avait un référendum et qu'on dise 'La langue officielle du Sénégal c'est le wolof [...]. Nul ne peut devenir président de la république s'il ne parle ou écrit [...] le wolof', les intellectuels d'aujourd'hui seront automatiquement des analphabètes et ceux qu'on appelle des analphabètes deviennent automatiquement les intellectuels en changeant juste une phrase dans la Constitution. Donc, cette minorité intellectuelle francophone qui se base, qui a basé toute sa réussite sociale et professionnelle sur les acquis de la colonisation n'ont (sic) aucun intérêt à poser un débat qui les déposséderait de leur rôle de l'élite. [...] c'est pour ça que quand on pose des débats pour arriver à des réformes importantes en Afrique, vos premiers adversaires ce sont qui sont dans le système, qui vivent du système, parce que c'est le système qui leur a permis d'être ce qu'ils sont. » Cette assertion rappelle avec acuité que toute question de développement se rapporte à une question de communication en démontrant que la « dépendance communicationnelle », expression que l'on doit à Bearth (2008), est cause de fracture sociale et constitue le ferment du sous-développement en amenuisant la portée des messages d'information, de formation, d'éducation (scolaire, sanitaire, civique), etc. L'on déduit, par le même coup, que le non-partage de la même identité linguistique entre la population et l'élite constitue un facteur d'exclusion et une condition rédhibitoire de toute action de développement.

Sur le plan éducatif, l'importation des paradigmes d'enseignement qui ne tiennent compte ni des spécificités endogènes ni des ressources disponibles réduit une fois de plus les Africains au simple rang de consommateurs incapables de penser un modèle de citoyen africain dans un contexte de mondialisation. L'absence d'un modèle propre peut entraîner une inadéquation des pratiques enseignantes et pédagogiques. Le souci s'élargit même aux programmes d'enseignement ainsi qu'aux manuels inscrits au programme. Pour le cas des manuels, l'on peut sérieusement s'interroger sur les critères de leur choix quand on se rappelle qu'en 2018, au Cameroun, le contenu du livre d'application de sciences *L'excellence en Sciences 5^{ème} des éditions NMI Education* a créé des remous dans l'opinion publique avant d'être retiré. Des pratiques sexuelles telles que le cunnilingus, la fellation, l'homosexualité, la zoophilie, etc. y sont clairement expliquées. Il s'agit d'une contradiction totale avec les mœurs et la pudeur culturelle. Par trop d'imitation de ce qui se fait ailleurs, l'intention première de sensibilisation s'est transformée en une accusation de promotion indirecte. De même, on peut questionner la pertinence du choix, par la Commission nationale d'Agrément des Manuels scolaires et des Matériels didactiques, de la

traduction française d'une œuvre de littérature en langue nationale pour enseigner la littérature en Terminale alors même que la plupart des classes du second cycle n'ont pas de manuels pour le cours de Langues et Cultures Nationales (LCN). D'où cette observation : « Un plaquage de cette approche [Approche Par les Compétences] sur l'existant, sans une réflexion approfondie sur les questions d'éducation multilingue au Cameroun, ne pourrait qu'être artificiel, irréaliste et peu applicable à l'enseignement des LCN au cycle secondaire » (Manifi-Abouh, 2019 :82-83).

Ces analyses démontrent les décalages qui existent entre les réalités sociales, culturelles, linguistiques, historiques qui imprègnent, conditionnent les perceptions, l'identité de l'Africain dans le jeu mondial et les modèles occidentaux persistants. L'échec des modèles importés ou imposés induit dorénavant la prise en compte des entités internes, plus aptes à dire les besoins des populations et à penser des solutions plus proches d'elles.

Conclusion

En somme, il était question d'analyser des rapports dynamiques entre l'Afrique et l'Occident marquée par des politiques de hiérarchisation ou de domination culturelle et linguistique. Nous avons tour à tour examiné les données des politiques choisies par les nations africaines sur les questions de la culture, de la gestion des langues nationales, de l'éducation. Nos analyses, dans le cadre de l'évolution du contexte géopolitique actuel en Afrique, démontre que l'idée du développement ou de l'émancipation ne saurait se détacher de la considération des entités endogènes telles que les éléments culturels et linguistiques. Il s'agit résolument d'une nouvelle dynamique des relations entre peuples et nations. À l'image de la Russie qui a institué en octobre 2023 l'enseignement de quatre langues africaines dans le primaire, il s'agit dorénavant de se montrer respectueux de la richesse culturelle et linguistique des peuples et d'accepter d'avoir un discours moins hégémonique sur ces questions. Cette étude révèle l'intérêt du marketing culturel dans les tous les domaines de la vie sociale en ceci qu'il assurerait plus aisément l'égalité d'accès des citoyens à toutes les structures de formation sanitaire, scolaire, civique, économique, démocratique, etc.

Bibliographie

Afane Henri Brice (2020), « État, gouvernance et identité en Afrique : ramer à contre-courant des lectures traditionnelles » in Paré Daouda et Zouyane Gilbert, *L'identité en question : de la quête de soi à la rencontre de l'autre*, Yaoundé, Édition Dinimber et Larimber.

Anta Diop Cheikh (1955), *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine.

Anta Diop Cheikh (1981), *Civilisation ou Barbarie*, Paris, Présence africaine.

Bearth Thomas (2008), « Language as a key to understanding development from a local perspective. A case study from Ivory Coast » in Henri Toureux (dir.), *Langues, cultures et développement en Afrique*, Paris, Kartala.

Calvet Louis Jean (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF.

Daouaga Samari Gilbert (2016), « La notion de langue maternelle en débat au Cameroun : flou terminologique, usages stratégiques et tergiversations critiques », *Glottopol*, n° 18.

Delière Robert (2008), *Gandhi, sa vie et sa pensée : un modèle pour le XXI^e siècle*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Constitution du Cameroun du 18 janvier 1996.

Constitution du Mali du 22 juillet 2023.

Echu Georges (2003), « Influence of Cameroon Pidgin English on the linguistic and cultural development of Cameroon », Communication présentée au colloque « Cultures in motion : the Africa connection », *IUCL Working Papers*.

Robillard Didier (de) (1989), *Aménagement linguistique et développement dans l'espace francophone*, VILLE, Didier érudition.

Tourneux Henri (2008), *Langues, cultures et développement en Afrique*, Paris, Kartala.

Manifi Abouh Maxime Yves Julien (2019), « Les défis de l'enseignement des langues et cultures camerounaises sous le paradigme de l'Approche par les Compétences au cycle secondaire », *Syllabus Review*, 8(1).

Mairama Rosalie (2021), *Immersion onomastique chez quelques peuples du Nord-Cameroun*, Paris, L'Harmattan.

Métangmo-Tatou Léonie (2019), *Pour une linguistique du développement. Essai d'épistémologie sur l'émergence d'un nouveau paradigme en sciences du langage*, Québec, ESBC.

Moilim Amin (2007), « Thomas Sankara : l'enfant-chéri des Burkinabés ». *Perspective Monde*. Consulté le 25 septembre 2023 à l'adresse <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=57>.

Mveng Engelbert (1996), *Balafon*, Yaoundé, Clé.

Ngoumgang Tahadoum Scholastique Bilaure (2021), « 'L'hymne national du Cameroun, un chant-poème à décoloniser et à réécrire' (2009) de Thomas Théophile NUG BISSOHONG », *American journal of Humanities and Social Research*, vol. 5 (12).

Nug Bissohong Thomas Théophile (2009), *L'hymne national du Cameroun : un chant-poème à décoloniser et à réécrire*, Yaoundé, Clé.

Raffestin Claude (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Édition LITEC.

Stemers Vivian (2012), *Le (néo)colonialisme littéraire*, Paris, Karthala.

Stumpf Rudolf (1979), *La politique linguistique du Cameroun de 1884 à 1960*, Berne, Peter Lang.